

La Maire de Montreuil  
Dominique VOYNET



Monsieur Daouda SANOGO  
Président de la Commission d'Enquête sur le  
prolongement à l'Est de la ligne 11  
Préfecture de la Seine-St-Denis  
Direction du Développement durable et  
des Collectivités Locales  
1, esplanade Jean-Moulin  
93007 Bobigny Cedex

Affaire suivie par :  
Cabinet - DV/SM/ZO/MD

Montreuil, le 25 octobre 2013

Objet : Avis sur l'enquête publique unique préalable aux travaux de prolongement à l'Est de la ligne 11 du métro parisien de Mairie des Lilas à Rosny-Bois-Perrier, à l'aménagement des stations existantes et à la mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme (PLU) des villes des Lilas, Romainville et Rosny-sous-Bois (93).

Monsieur le Président de la commission d'enquête,  
Mesdames et Messieurs les membres de la commission d'enquête,

L'enquête publique sur le prolongement à l'Est de la ligne 11 a été un succès. Je tiens tout d'abord à remercier l'ensemble des acteurs qui ont participé à son organisation et qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire en sorte qu'elle se tienne dans les meilleurs délais et dans les meilleures conditions.

Je vous remercie également pour le RDV que vous m'avez accordé ce jour et pour la qualité de l'échange que nous avons eu à cette occasion.

Cette enquête marque le franchissement d'une étape très importante pour le développement de nos territoires, car le prolongement à l'est de la ligne 11 contribuera très directement au décloisonnement urbain des communes traversées.

Facteur d'amélioration du bien-être et du cadre de vie, outil direct de la transition écologique et énergétique des territoires concernés, ce projet soutiendra également le développement économique de tissus locaux porteurs de besoins mais aussi de ressources importantes, notamment parce que la population y est jeune.

Il s'agit donc d'une évolution attendue de longue date, que Montreuil a anticipée dès 2008 avec le développement du projet urbain des Hauts de Montreuil, lauréat en 2010 de l'appel à projets « Nouveaux Quartiers Urbains » de la Région Ile-de-France.

Il prévoit notamment la construction de 1.200 logements à proximité de la future station Boissière au sein de la zone d'aménagement concertée (ZAC) Boissière-Acacia, et l'implantation d'une gamme de commerces, d'activités et d'équipements publics. Il

s'accompagne d'une démarche de modernisation de l'espace public pour le rendre plus sobre et plus lisible, réalisée en concertation avec les habitants.

Aussi souhaitons-nous vous faire part des observations suivantes.

Le projet de transport soumis à l'enquête publique prévoit l'implantation de deux stations de métro à Montreuil : « Hôpital » et « La Boissière ».

Il s'agit d'un tracé différent de celui qui avait été imaginé au départ, qui est moins intéressant pour Montreuil mais que nous avons soutenu par souci de l'intérêt général et pour permettre de mieux répondre aux préoccupations des communes voisines.

La station « Boissière » devait être implantée au pied des tours de la cité du même nom à Rosny-sous-bois, et prévoyait deux sorties dans cette commune, malheureusement peu lisibles depuis Montreuil.

Au terme de la concertation tenue en 2010, nous avons donc demandé le déplacement de la station sur le boulevard de la Boissière, cette fois à Montreuil, pour favoriser l'accès des habitants du quartier éponyme et de la future ZAC Boissière-Acacia.

Les équipes du STIF ont étudié puis validé cette proposition. Telle que présentée à l'enquête publique, la station Boissière offre désormais un accès direct sur le boulevard à proximité des nombreuses correspondances avec le réseau bus de la RATP situées à proximité. Nous nous en félicitons, d'autant plus que cette proposition inclut un autre accès (rue de la Dhuys, desservant la Cité Boissière à Rosny-sous-Bois et les quartiers de Noisy-le-Sec) et ne lèse en rien nos voisins.

Toutefois, la méthode de construction privilégiée dans le cadre du nouveau tracé implique l'expropriation de 14 parcelles privées, soit 11 pavillons et un immeuble collectif à R+3 pour dégager une assiette foncière de 4.700 m<sup>2</sup>.

Le schéma directeur du tracé soumis à l'enquête publique a été présenté début avril lors d'une réunion publique d'information organisée par le STIF et la RATP. A cette occasion, un groupe de riverains s'est constitué en collectif, puis en association et s'est immédiatement fixé pour objectif de trouver une solution qui permette d'écarter les expropriations sans remettre en cause ni retarder l'implantation de la station.

L'Association Station Boissière Ligne 11 (ASB11) s'est montrée d'emblée particulièrement active et a effectué un important travail de sensibilisation auprès des maires des communes concernées ainsi qu'auprès des différents acteurs du projet – STIF, RATP, Conseil général et Conseil régional.

L'association défend des propositions alternatives pour le positionnement et la construction de la station Boissière. Certaines d'entre elles reprennent le tracé du DOCP de 2010 (variantes A) et d'autres le tracé présenté à l'enquête publique (variantes B). Toutes ont été présentées, par l'association, à Monsieur VITEL le 20 septembre dernier.

En accord avec l'ensemble des élus et l'association, nous avons décidé, dès le début de l'été, d'approfondir les pistes qu'elles a dessinées. Aussi nous sommes-nous fixé pour objectif d'aboutir à une proposition qui préserve la sortie située boulevard de la Boissière (pour ne pas remettre en cause le calendrier du projet) en évitant tant les surcoûts financiers que les coûts humains associés aux procédures d'expropriation.

J'ajoute par ailleurs que la Ville de Montreuil s'est toujours opposée à la mise en œuvre d'un projet urbain sur l'îlot surplombant la station. D'abord parce que la configuration urbaine de



l'espace concerné rend difficile l'intégration d'un tel projet immobilier. Ensuite, parce que la ville contribue déjà largement à la production de logements à proximité des stations à travers la future ZAC Boissière-Acacia.

Afin d'expertiser les propositions de variantes formulées par l'ASB11 et en vue d'étayer sa contribution à l'enquête publique, la Ville a donc mandaté le bureau d'étude SITRAMO, recommandé par l'association Ville et Transport.

Nous joignons à cette présente contribution le rapport d'expertise qu'il a fourni. Nous lui avons demandé de respecter au maximum les caractéristiques techniques de la station telles qu'elles apparaissent dans le dossier d'enquête publique.

C'est pourquoi, parmi les hypothèses apportées par l'ASB11, nous avons délibérément choisi de ne retenir que la solution « B Nord », qui respecte le tracé en plan et en profil de la station, et toute la portion d'itinéraire du futur métro aux abords de la station. Les deux seuls éléments qui font l'objet d'une analyse technique dans le document ci-joint sont par conséquent la méthode d'exécution de la station et les conditions de faisabilité de la variante.

Nous avons recherché une solution qui permet de se prémunir contre le coût humain et le risque de paralysie du projet induits par les expropriations programmées. Cette solution réside, à nos yeux, dans la modification de la technique de construction.

La caractéristique principale de notre proposition, par rapport au dossier soumis à enquête publique, consiste en l'établissement d'une station souterraine traditionnelle de type voûté, pour laquelle la méthode de réalisation est exécutée à l'avancement.

Sa profondeur (niveau du rail à moins 25 mètres par rapport au niveau du sol) ainsi que son implantation en plan sont identiques à celles proposées dans le dossier d'enquête. Cette station comprend ainsi toujours deux niveaux opérationnels : un niveau mezzanine et un niveau quais – avec un accès principal situé à Rosny-Sous-Bois.

Le choix de cette option permet d'éviter les expropriations et nécessite de restituer des surfaces pour la base chantier, d'ores et déjà identifiées aux alentours immédiats de la station.

Afin d'offrir une meilleure desserte boulevard de la Boissière, nous suggérons, par ailleurs, de déplacer l'entrée de la station du nord au sud du boulevard – autrement dit, de la transférer du côté des numéros impairs vers celui des numéros pairs.

La zone de rabattement est supérieure de ce côté-ci du boulevard, où sera implantée la future ZAC Boissière-Acacia. De plus, cela permettra d'éviter un nombre important de traversées piétonnes sur un boulevard relativement accidentogène. Enfin, cela permettra d'éviter l'expropriation de deux pavillons en copropriété – sur la parcelle E134 de 250m<sup>2</sup>.

La faisabilité en a été validée par nos services et par l'expert mandaté par SITRAMO : à condition d'élargir le trottoir de 40 centimètres pour des accès réglementaires minimaux à 180 centimètres pour des accès plus confortables. Ceci impliquerait une réduction de la chaussée, qui passerait de 7,8 mètres à une largeur comprise entre 7,4 et 6 mètres. Cela permettrait également d'aménager un plateau piétonnier qui sécuriserait le boulevard, ce qui semble d'ailleurs conforme aux orientations du Conseil général en la matière.

Une autre possibilité consisterait à intégrer au périmètre de DUP la parcelle d'angle D109 de 190 m<sup>2</sup> située à l'angle du boulevard de la Boissière et de la rue Edouard Branly, pour



aménager une station en kiosque. L'entrée de station située rue de la Dhuis pouvant également être aménagée en kiosque sur des espaces publics existants à Rosny-sous-Bois.

**En conclusion, la Ville de Montreuil propose qu'une réserve soit émise sur le projet soumis à enquête publique, en vue de demander à la RATP et au STIF l'étude des alternatives proposées par l'ASB11 et la Ville, sur la base de l'expertise réalisée par SITRAMO.**

**Nous souhaitons que puisse être élaboré un scénario évitant toute démolition, sans toutefois remettre en cause le projet d'ensemble et son calendrier, et en évitant tout surcoût qui pourrait menacer la faisabilité du prolongement de la ligne de métro.**

**Nous proposons donc que la variante B Nord, conforme au tracé soumis à l'enquête publique, soit expertisée par les services du STIF et de la RATP, en considérant qu'elle ne modifie pas la position de la station et son altimétrie.**

Vous remerciant de votre attention, je vous prie de recevoir, Monsieur le président, Mesdames Messieurs les membres de la commission d'enquête, mes salutations les plus sincères.

*Cordialement*

Dominique VOYNET

